s'inscrire à l'U.N.S.S. ...

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Après leurs cours du matin, les élèves peuvent manger au collège (voir ci-dessous).

Ils se rendent ensuite par leurs propres moyens au gymnase, et sont conduits sur les lieux de rencontre en car, sous la responsabilité de :

M. GIRES et JM. MASSON et/ou les enseignants EPS du secteur de Coutances.

Le coût de l'inscription est de 15 € pour l'année! (N'oubliez pas le ticket « spot50 »)

	Le règlemen	nt:	
☐ Chèque	(« AS du collège »)	□ espèce	□ spot5

Pour manger le mercredi midi, il faudra choisir un forfait de demi-pension « 5 jours ».

- Ce choix ne sera définitif que le 13 octobre 2017 permettant aux élèves qui le souhaitent de venir découvrir les activités de l'association sportive.
- Au début de chaque trimestre ce choix pourra être modifié.
- Enfin si votre enfant n'a pas de rencontre certains mercredis, les repas non pris seront déduits de la facture trimestrielle suivante.
- Rappel: le prix d'un repas du forfait « 5 jours » est de 2.57 €
 (2.75 € pour le forfait « 4 jours »).

Bien entendu, votre enfant peut manger chez lui et participer à l'association sportive!

AUTORISATION PARENTALE

e soussigné Mme, Mr			
Je l'autorise à se rendre seul(e) au gymnase pour prendre le car			
En cas d'urgence, j'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer une intervention médicale ou hirurgicale en cas de nécessité.			
Tait à le			
signatures:			
Les informations de chaque mercredi sont consultables			
PRONOTE sur Pronote et			
Facebook: @astdhssl			

Chaque jeudi, de **17H30 à 19H**, les licenciés de notre AS peuvent également s'entrainer au **volley-ball** avec un entraineur salarié du club de Coutances.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des enseignants d'EPS du collège!